Janvier 2021

Moncé-en-Belin

Toute l'équipe municipale vous souhaite ses meilleurs vœux

2021

LES ASSOCIATIONS

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

Edito

Chères Moncéennes, Chers Moncéens,

Comme chaque année, la présentation des vœux est toujours un moment privilégié et encore plus cette année particulière qui nous prive de rencontres, d'échanges et de lien social. Aussi, ne pouvant, malheureusement, pas nous réunir compte tenu du contexte sanitaire toujours tendu, j'ai fait le choix de vous les présenter en format numérique et sous format papier.

Ces vœux sont donc l'occasion de faire un bilan de ce premier semestre de mandat et de vous informer des projets en cours.

L'année 2020 restera marquée, dans nos mémoires, comme l'année de l'annulation d'une grande partie des évènements culturels, sportifs et associatifs. En mars, l'arrêt brutal de notre vie sociale et économique pendant plusieurs mois, fut douloureux pour bon nombre d'entre nous et n'a épargné personne.

Notre espoir, à présent et nous y croyons fermement, est de pouvoir reprendre, rapidement, une vie plus normale, même si celle-ci restera, probablement, marquée par de nombreux changements. Souhaitons, pour cela, une reprise hâtive, stimulée par l'ensemble des acteurs de notre territoire, de toutes les activités qui font vivre notre belle commune.

Notre C.C.A.S. a été très actif sur cette période en apportant un soutien aux plus démunis.

Les commerçants de notre commune ont pris part à l'élan de solidarité en se prêtant à la collecte des commandes alimentaires distribuées par nos agents techniques, surtout durant le premier confinement.

De nouveau, je souhaite remercier l'ensemble de nos acteurs locaux qui ont permis de maintenir ce lien social, si indispensable au bien-être de tous, surtout durant les périodes difficiles, comme celles que nous vivons actuellement.

L'année 2020, c'est aussi la réalisation du projet des liaisons douces sur la plaine du Val'Rhonne. Les travaux ont pris du retard, conséquence directe des évènements actuels, mais le chantier devrait être terminé mi-janvier avec les derniers aménagements.

Le Val'Rhonne s'est, quant à lui, refait une beauté avec de nouveaux équipements de scène, de nouveaux rideaux. La salle est, à présent, prête à accueillir, de nouveaux, ces spectacles qui font vivre notre commune. C'est avec impatience, que nous attendons la reprise des activités sportives, culturelles en ce lieu, mais également sur tous les sites de notre commune.

J'en profite pour saluer le dévouement, l'investissement, l'inventivité et la spontanéité de nos acteurs associatifs, toujours, prêts à donner de leur temps pour entretenir notre bien-être sportif et moral. Encore merci à vous !!!

Sur le plan immobilier, le projet Résidence Senior, incluant un programme de logements sociaux, prévu sur la plaine du Val'Rhonne, et qui avait été initié durant le mandat précédent, est actuellement suspendu.

Le projet en l'état ne prévoyait pas de dossier Loi sur l'Eau or cette étude, pourtant indispensable, doit nous permettre de nous conformer à la loi.

Au-delà de l'aspect juridique, la gestion des eaux de ruissellement est un enjeu majeur pour les zones humides et les conséquences sur l'équilibre du milieu naturel. Cette étude débutera, donc, au début de cette année 2021.

Un autre projet immobilier ambitieux abordera sa phase de réalisation dès le début de ce mois de janvier. Après plus de 18 mois d'études et de travail autour du dossier, souvent nommé « Commerces sur le Boulevard des Avocats », nous avons le plaisir de vous informer que les travaux ont débuté et devraient durer environ 6 mois.

Cet été nous pourrons, alors, inaugurer un espace moderne, accueillant des commerces de bouche de proximité, symbole d'un dynamisme économique futur dans ce secteur.

Dans un autre registre, un projet d'éco-pâturage, rondement mené grâce à des élus investis, verra le jour rapidement. Prochainement, vous aurez l'occasion de voir arriver quelques moutons, sur notre commune, dont la mission sera de nettoyer quelques-uns de nos bassins de rétention. Cette expérience devrait nous permettre, à terme, de développer ce process sur d'autres espaces et de nous orienter, encore davantage, vers une préservation durable de notre environnement quotidien.

Les projets pour 2021 seront encore nombreux, même si la contrainte budgétaire et les incertitudes persistantes à l'aube de cette nouvelle année, nous obligent à rester vigilant.

Nous restons, néanmoins, convaincus que des projets d'amélioration de notre cadre de vie et de notre quotidien peuvent voir le jour sans pour autant être associés à des dépenses importantes et incontrôlées. A nous tous d'être créatifs et de nous projeter vers un avenir prometteur.

Quoi qu'il en soit, et conformément à notre engagement de campagne, nous pourrons échanger sur tous ces sujets et vous présenter nos projets majeurs à l'occasion de réunions publiques, dès que la situation sanitaire nous le permettra. Nous avons hâte de retrouver ces instants privilégiés de partages, si importants pour mutualiser les intelligences et avancer efficacement dans la sérénité.

En attendant, restons connectés au travers de nos supports de communication, sur ces belles perspectives et toujours empreinte d'espoir, prenez soin de vous et de vos proches. Restez vigilants, en appliquant les mesures sanitaires idoines, pour que tous nous puissions rependre le cours de nos vies dans les meilleures conditions et le plus rapidement possible.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très Bonne Année 2021.

Irène BOYER – Votre Maire

SOMMAIRE

2 EDITO
3 ACTUALITÉS
9 ASSOCIATIONS
16 POLLUTION, CIVISME ET SÉCURITÉ
17 INFORMATIONS
18 BIBLIOTHÈQUE
19 LA VIE ÉCONOMIQUE

Horaires de la Mairie et de l'Agence Postale

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 à 12h00	15h00 à 18h30
Mardi	8h30 à 12h00	Fermée
Mercredi	8h30 à 12h00	14h00 à 17h30
Jeudi	8h30 à 12h00	15h00 à 18h30
Vendredi	8h30 à 12h00	14h00 à 17h30
Samedi	Fermée	Fermée

Vous pouvez télécharger ce bulletin municipal sur le site de la mairie :
www.monce-en-belin.com
Retrouvez-nous également sur l'application mobile «Intramuros»
et suivez l'actualité sur nos pages Facebook : @Monceenbelinvousinforme et @Monceenbelineco

Directeur de publication : Irène Boyer
Conception : Commission InfoCom
Mis en page et imprimé par ITF Imprimeurs - Mulsanne

Mairie : 56 rue Jean Fouassier - 72230 Moncé-en-Belin
Tél : 02 43 42 01 12 - Fax : 02 43 42 02 05 - Email : accueil.monceenbelin@wanadoo.fr

Irène BOYER
Maire - Moncé-en-Belin

Le Conseil Municipal

Jean-Marc CHAVROUX
1er Adjoint
Services Généraux
Ressources Humaines

Annie QUEUIN
2e Ajointe
Vice-Présidente
Centre Communal d'Action Sociale

Miguel NAUDON
3e Adjoint
Monde Associatif : Sports, Culture, Vie Locale

Isabelle MÉNAGER
4e Adjointe
Finances

Christophe BOUGET
5e Adjoint
Promotion du Territoire
Communication

Christine GALPIN
6e Adjointe
Voirie, Espaces Verts et Qualité Environnementale

Jean-Louis BELLANGER
7e Adjoint
Habitat, Urbanisme
Renouvellement Urbain

Mélanie CHAILLEUX
8e Adjointe
Education et Jeunesse

Johann BLANCHET
Conseiller Délégué
Gestion et Développement
Site Internet
et Nouvelles Technologies

Sylvie DUGAST
Conseillère Déléguée
Fêtes et Cérémonies

Lucie GROLEAU
Conseillère Déléguée
Gestion et Développement
Réseaux Sociaux

Dominique GY
Conseiller Délégué
Restauration Scolaire
Charte de Proximité

Axel MAUROUARD
Conseiller Délégué
Gestion et Développement
Intramuros
Relation aux Artisans

Charles MESNIL
Conseiller Délégué
Aménagement durable du Territoire

Pascal RIBAUD
Conseiller Délégué
Écocitoyenneté,
Éco-pâturage
et Biodiversité

Claude LE BIHAN
Conseiller Municipal
« Doyen »

Mouna BEN DRISS
Conseillère Municipale

Florence BOURGEOIS
Conseillère Municipale

David CAZIMAJOU
Conseiller Municipal

Valérie DESHAIES
Conseillère Municipale

Olivier GUYON
Conseiller Municipal

Gaëlle JOUVET
Conseillère Municipale

Dominique LAURENÇON
Conseillère Municipale

Hélène MAUROUARD
Conseillère Municipale

Didier PÉAN
Conseiller Municipal

Thomas TESSIER
Conseiller Municipal

Les Conseillers Communautaires : Irène Boyer (Maire), Olivier Guyon, Lucie Groleau, Jean-Marc Chaveroux, Didier Péan

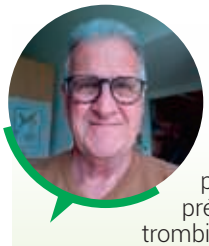

CLAUDE LE BIHAN

Comme vous aurez pu le remarquer, lors du précédent bulletin, nous avions omis de vous présenter notre doyen **Claude Le Bihan** sur le trombinoscope des élus, voici donc l'erreur réparée avec cette nouvelle présentation. Encore toutes nos excuses.
Nous profitons donc de cette occasion pour faire plus ample connaissance avec Claude, au travers de cette petite interview :

Claude, qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre cette aventure ?
Dans un premier temps, je souhaitais faire partie d'un conseil municipal.
Je me suis rapproché de la mairie. J'ai été séduit par le fait que dans la liste de Mme Boyer, le maire soit une femme. J'estime que les femmes ont beaucoup à « développer ». À mes yeux, elles sont plus sincères.

Quel a été votre parcours ?
J'ai commencé à travailler à l'âge de 14 ans dans le domaine du bâtiment, en tant que zingueur.
Je me suis reconverti après plusieurs années, dans la vente(bonbons et gâteaux en boulangerie). Puis j'ai terminé ma carrière en tant que technicien régisseur, au sein du centre socio-culturel du Val'Rhonne.

Quelles sont vos ambitions ?
Je me suis impliqué dans diverses commissions telles que celles de la Voirie et l'Environnement, Bâtiment, Fêtes et Cérémonies et Promotion du territoire. Je participe également, en tant que délégué au Siderm et au cycle de l'eau.
J'aimerais pour la commune qu'elle prospère dans un équilibre parfait.

GHISLAINE MARSAL

Depuis le lundi 07 Décembre 2020, vous avez peut-être eu l'occasion, à l'accueil de la Mairie, de rencontrer notre nouvelle employée communale. En effet, Moncé-en-Belin compte un nouvel agent en la personne de **Ghislaine MARSAL**.

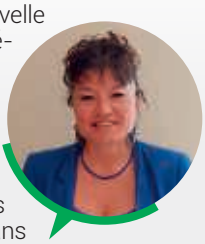

KATIA FEUFEU

Originaire d'Arnage, rédacteur principal de 2ème classe, elle a intégré les services administratifs de la Commune par voie de mutation et prend ainsi le relais de **Katia FEUFEU**, bien connue des Moncéennes et Moncéens, qui a choisi de poursuivre sa carrière dans un tout autre service et de se rapprocher du bord de mer, dans le Finistère. Nous lui souhaitons, à cette occasion, une belle réussite dans cette nouvelle vie et ce nouveau parcours.

Ghislaine nous arrive tout droit d'une commune voisine, plus précisément de Ruaudin où elle exerçait depuis un peu plus de vingt ans, une mission d'accueil du public au sein du service urbanisme, de la pré-instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme. Elle a de plus accompagné lors de ces six dernières années les élus Ruaudinois et suivi l'élaboration du PLU Communautaire de LE MANS MÉTROPOLE.

Aujourd'hui à Moncé en Belin, elle sera, également, chargée de l'urbanisme, des élections, du recensement de la population, des logements, du C.C.A.S. et coordonnera la communication au sein des services.

Elle vous recevra sur rendez-vous via sa ligne directe au 02.43.42.35.72 ou par mail : urbanisme.monceenbelin@wanadoo.fr

Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil lors de vos prochains rendez-vous en Mairie et nous lui souhaitons une bonne intégration parmi nous.

ERRATUM :
Inscriptions et informations Restaurant Scolaire : rh.monceenbelin@orange.fr

Commission Information et Communication

Tous les membres de la commission Info Com souhaitent vous remercier d'être de plus en plus nombreux à nous suivre sur nos différents supports de communication.

Près de 2000 connexions mensuelles sur notre site, plus de 700 amis sur notre compte Facebook avec près de 450 abonnés à la page **« Moncé vous informe » : @Monceenbelinvousinforme**, sans oublier notre application mobile Intramuros qui complète cette offre.

La nouveauté en ce début d'année 2021 est la création d'une nouvelle page Facebook dédiée exclusivement à l'économie locale et l'emploi **« Moncé info éco » : @Monceenbelineco**. Nous vous invitons à la découvrir si cela n'est pas déjà fait.

Encore un grand merci à tous pour votre confiance, et toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonheur, réussite et santé.

Christophe BOUGET – adjoint à la communication

Commission Fêtes et Cérémonies

Nous espérons que vos Fêtes se sont bien passées, malgré ces temps difficiles avec cette pandémie de Covid. En effet, même si tout reste très compliqué avec ces incertitudes, cela ne nous empêche pas de vouloir avancer et positiver, tout en restant vigilant.

Petit flashback sur 2020

Cérémonie du 11 Novembre 2020

Nous avons pu commémorer cette cérémonie en petit comité pour respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Fêtes de Noël

Toujours en raison des conditions sanitaires, l'édition 2020 du marché de Noël n'a pu avoir lieu. Les festivités se sont limitées aux décorations traditionnelles avec, comme chaque année, la participation de nos agents.

Des sapins ont été parés de guirlandes et décorations dans divers endroits, nous remercions, également, les commerçants pour leur participation.

Aussi, nous remercions les Moncéens pour leur implication avec des décorations personnelles qui égaient notre commune.

Nous vous donnons rendez-vous pour d'autres manifestations en 2021, dont la planification reste toujours dépendante de l'évolution de cette crise sanitaire.

Nous souhaitons que cette nouvelle année nous permette de tous vous retrouver.

A très bientôt

Sylvie DUGAST
conseillère déléguée fêtes et cérémonies

Centre Communal d'Action Sociale

La collecte nationale de la Banque alimentaire organisée les 27 et 28 novembre au magasin Coccinelle Express et à l'école élémentaire a permis au CCAS de récolter 207,459 kg de denrées alimentaires. Ces denrées seront redistribuées au cours des mois à venir à une dizaine de familles Moncéennes. Des légumes frais cultivés par les Jardins d'insertion d'Ecommoy viennent compléter les colis d'aide alimentaire distribués chaque mois.

Merci à Monsieur Lesage, gérant du magasin Coccinelle Express, d'avoir permis l'accueil des bénévoles et à l'école élémentaire pour sa collaboration.

Grâce à des dons, les familles bénéficiaires ont pu choisir pour leurs enfants des jouets, des jeux, des livres… à l'occasion de Noël.

Un grand merci à tous pour votre solidarité et votre générosité.

Annie QUEUIN — adjointe au CCAS

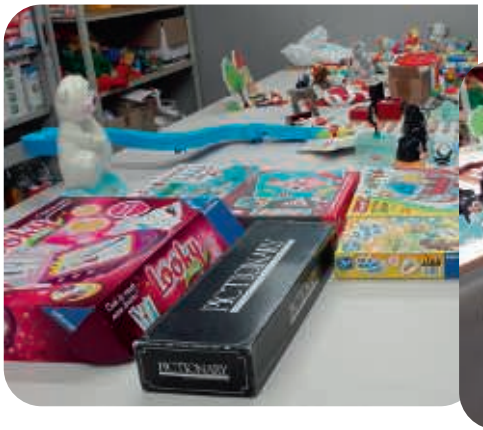

Mutualité Sociale Agricole

Suite aux élections de janvier 2020, la Mutualité Sociale Agricole compte 13 760 élus.

Bénévoles, ils sont le relais des questions sociales, ils agissent pour aider les adhérents et les rapprocher de la MSA.

Proches des habitants, les élus MSA s'impliquent sur leur territoire pour créer du lien social, s'engagent dans la promotion des services sociaux et solidaires pour les populations agricoles et rurales. Ils participent aux projets de développement local et aux actions collectives. Ils font vivre le mutualisme en animant la vie sociale de leur échelon local.

Liste des élus MSA du canton d'Ecommoy :

Présidente de l'échelon cantonale :
LAMBERT Jannick (Teloché)
Mail : jglambert3@wanadoo.fr
Tél : 07 62 04 82 86

MSA :
Adresse postale : Etablissement du Mans
30 rue Paul Ligneul - 72032 Le Mans Cedex 9
Tél : 02 43 39 43 39

BELLAY Nathalie ..... ECOMMOY
BOURGE Annie ..... ST GERVAIS-EN-BELIN
COULON Marie-Christine . TELOCHE
FOLLENFANT Francine. . . . LAIGNE-EN-BELIN
GIRARD Sophie ..... LAIGNE-EN-BELIN
LEPROUX Sébastien..... RUAUDIN
MAUBOUSSIN Fréderic . . . ECOMMOY
MONCHATRE Francine. . . . TELOCHE
POUSSE Monique ..... ST BIEZ-EN-BELIN

Commission Voirie - Espaces verts
Qualité environnementale

En cette fin d'année, un planimètre boulevard des Avocats, ainsi qu'un abribus à la Cossasière ont été installés. Ces nouveaux supports ont permis, en partenariat avec la commission Info Com, la mise en place de plans de la commune réactualisés.

Ce mobilier urbain permettra également d'être utilisé, à l'avenir, pour la diffusion d'autres informations municipales ou associatives.

Les travaux d'aménagement de la plaine du Val'Rhonne touchent à leur fin et si le chantier était prévu, initialement pour deux mois, les conditions météorologiques et sanitaires ont malheureusement retardé son bon déroulement.

Les passerelles permettant de relier les deux rives du Rhonne ont été installées fin décembre et courant janvier. L'éclairage est, quant à lui, en fonction sur une grande partie du cheminement.

Nous rappelons, par ailleurs, que, malheureusement, ce nouveau cheminement n'a pas été conçu pour être insubmersible. En effet, même si le souhait de départ était de rendre ce parcours « pieds secs » et donc sur pilotis, le Conseil Municipal précédent a dû, compte tenu du coût trop important, se raviser et se résoudre à opter pour un cheminement au sol respectant, certes, les contraintes naturelles avec pour conséquence de le rendre potentiellement impraticable sur quelques périodes.

Nous espérons, néanmoins, que le résultat vous fera vite oublier ces contretemps et ces contraintes et nous continuerons d'embellir ce parcours avec des bancs, des tables, qui vous donneront, on l'espère, l'envie de faire une pause.

Des projets sont également en cours, afin d'assurer des plantations bocagères, en corrélation avec le cheminement doux.

Christine GALPIN
adjointe à la voirie et aux espaces verts

Commerces sur le Boulevard des Avocats

Le mois de janvier verra le début des travaux du projet « Commerces sur le Boulevard des Avocats » proposant à terme une future boulangerie et une boucherie « Les Cochons du Vigneau ».

Le Conseil Municipal a voté l'attribution des marchés lors des séances du 16 novembre et 07 décembre derniers.

La société MCM DESAMIANTAGE a débuté ce chantier, le 11 janvier, par le désamiantage du bâtiment avant que la société MICARD enchaîne pour la pose de panneaux de toiture en acier.

Les travaux prévus pour une durée de 6 à 7 mois devraient s'achever vers la fin juin, voire début juillet 2021. La boucherie restera ouverte durant les travaux, cette contrainte ayant été prise en compte dans l'étude du chantier.

Les photos ci-contre vous permettent de voir l'évolution sur près d'un siècle du site.

Lors de notre prise de fonctions début juin, aucune étude de financement n'avait été réalisée pour ce dossier. Plusieurs étapes ont donc eu lieu au cours de cette période pour établir le plan de financement final.

Tout d'abord, le cabinet C2V Architectes a fait une 1ère estimation du coût des travaux, sur laquelle nous avions établi notre première étude. Le premier appel d'offres s'est soldé par 2 lots infructueux (charpente et voirie), nous obligeant à en relancer un nouveau partiellement.

A l'issue de l'ouverture des plis, il s'est avéré que les prix étaient inférieurs de 20% par rapport à l'estimation. Cela nous a donc conduit à réétudier le financement de l'opération avec un emprunt de 500 000 € et non de 650 000 €, comme il était initialement prévu.

Le montant global (achat du bâtiment, maîtrise d'œuvre, bureau d'études, … et travaux de la galerie commerciale Boulevard des Avocats) s'élève à **659 867,15 €**.

Le détail du plan de **financement provisoire** de cette opération sera donc le suivant :

Crédit Photo : G. Rougeon

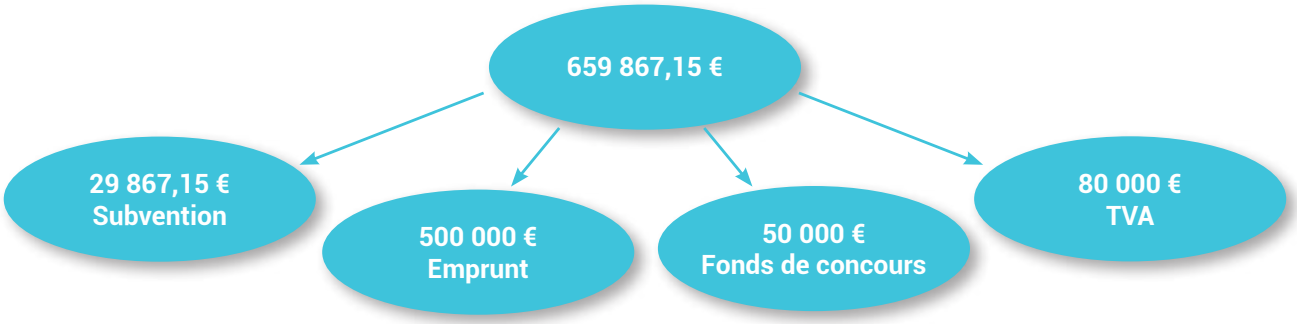

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du déroulement de ce projet tout au long de ce premier semestre sur nos différents supports de communication.

Jean Louis BELLANGER — adjoint à l'habitat et à l'urbanisme
Isabelle MÉNAGER — adjointe aux finances
Christophe BOUGET — adjoint à la promotion du territoire

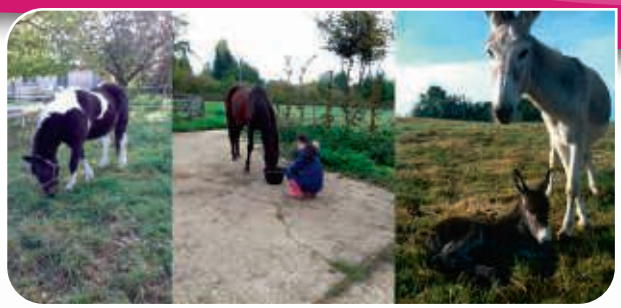

L'association « Refuge les fermes du miracle des rescapés »

Notre association de protection des animaux a pour but de recueillir, d'adopter, de replacer et suivre l'adoption de chevaux, d'ânes et d'ânesses.

Par la confiance, l'amour et les soins, nous leur redonnons confiance envers les hommes qui les ont maltraités et abandonnés. Les soins sont suivis par nos vétérinaires, nos maréchaux-ferrants puis nos ostéopathes. Cette thérapie nous permet, à terme, de les sortir de nos refuges par l'adoption et, pour les plus mal, nous les gardons dans nos refuges pour leur donner de l'amour, une vie meilleure et une bonne retraite.

Nous restons aux côtés des personnes qui adoptent nos équidés. Nous les accueillons dans nos refuges, pour leur permettre d'acquérir des connaissances dans la thérapie et les soins. En espérant créer ainsi des vocations !!!

Notre but est aussi pédagogique en montrant aux enfants, aux adultes et personnes handicapées, que les équidés sont aussi des êtres vivants sans méchanceté et proches de l'humain.

Nos refuges proposent aussi des pensions (complètes ou autres) pour vos chevaux, poneys, ânes et ânesses.

En faisant découvrir notre refuge, nous espérons fédérer des bénévoles, des adhérents autour de nos projets. Les dons et les subventions nous permettent de faire vivre l'association, en achetant du foin, de la paille, et du grain, comme complément alimentaire. Les frais médicaux divers (vétérinaires, ostéopathes, maréchaux ferrants) et la location ou l'achat de pâtures et abris sont également assurés par cette générosité.

Nos projets :

- Visites guidées de nos refuges en Sarthe avec goûters pour les écoles, lycées, collèges
- Maison Familiale Rurale : stages découvertes pour les 4ème, 3ème
- Classe verte sur nos refuges
- Accueillir, les mercredis et samedis, tous les enfants qui aiment les équidés et proposer des balades avec nos équidés.
- Lors de nos portes ouvertes, faire découvrir les anciens métiers de nos communes et les produits locaux
- Participer aux forums associatifs de nos communes et aux comices agricoles
- Embaucher des jeunes de nos communes dans nos refuges et accueillir des bénévoles et adhérents
- Ouvrir un centre de balnéothérapie pour eux
- Investir de nouveaux bâtiments pour les soins

Thierry DENOS - le président

Refuge la Pintière à Saint-Gervais-en-Belin
Refuge de la Houssière à Moncé-en-Belin
Mail : refugelesfermesdumiracledesres@gmail.com
Tél : 06 26 33 07 40

Commission Monde associatif Sport, Culture, Vie locale

Toujours prêts !

Nombreuses ont été les désillusions liées aux annonces de déconfinements et reconfinements successifs qui nous ont tous déstabilisés mais notre enthousiasme et notre motivation restent intacts et chacun a hâte de pouvoir se retrouver.

Nous attendrons donc sagement la fin de cette crise et continuerons à agir de notre mieux dans l'intérêt du plus grand nombre. A cet égard, la municipalité réaffirme fermement son soutien aux associations de notre belle commune et les remercie de leur patience, réactivité et professionnalisme. Le plaisir de travailler main dans la main et en toute confiance reste plus que jamais essentiel.

Miguel NAUDON
adjoint au monde associatif

Amicale des écoles de Moncé-en-Belin

L'Amicale des Écoles a distribué ses cadeaux de Noël pour les deux écoles de Moncé-en-Belin.

La maternelle a reçu 6 enceintes pour pouvoir écouter comptines et chansons dans chaque classe.

Les plus petits ont reçu un Père Noël à customiser en bois avec ses carillons et les plus grands un sac contenant un masque en tissu avec une carte de dessin à gratter.

Merci à tous ceux qui ont permis d'aider les écoles grâce à leur participation.

En attendant de nouvelles actions pour nos enfants à la rentrée, L'Amicale des Écoles souhaite à toutes les Moncéennes et tous les Moncéens une excellente année 2021.

Aurélie GINER - la présidente

Pour nous joindre :
Par mail : amicaledesecoles.monceenbelin@gmail.com
Sur facebook : Amicale Des Ecoles De Moncé En Belin

Entente Sportive Moncéenne

Ecole de foot et confinement…

Après une saison 2019/2020 perturbée d'une part par une météo capricieuse mais aussi par l'apparition du coronavirus, la nouvelle saison de l'école de foot de l'ES Moncé s'annonçait sous de meilleurs auspices. En effet, le premier mercredi de septembre, 83 enfants (âgés de 5 à 12 ans) retrouvaient le chemin des terrains de football. Malheureusement, un plaisir de courte durée puisqu'un nouveau confinement est venu nous priver de notre passion. Alors que faire ? Attendre simplement que de nouvelles directives gouvernementales nous autorisent à rejouer au football ?

Non !!! Pas question de laisser les jeunes sans foot. Si les enfants ne peuvent pas venir au football, alors c'est le football qui ira aux enfants !! Voici l'objectif fixé par les éducateurs de l'école de foot. Exercices en vidéo sur la page Facebook, envoi de fiches issues de la ligue de football … Bien entendu, cela ne vaut pas une séance collective mais permet au moins de garder le contact avec les enfants.

Aujourd'hui les entraînements sur site sont de nouveau autorisés. Les conditions de pratique restent particulières, mais le plaisir est là. De nombreuses mesures sanitaires sont en place pour accueillir nos enfants. Préparation d'exercices sans contact, désinfection du matériel, port du masque pour les éducateurs. Le samedi matin, des séances d'entraînements ont remplacé les traditionnelles rencontres interclubs qui restent non autorisées pour le moment.

Remise d'un masque à chaque licencié et bénévole - Offert par l'E.S.M

Le sport est l'un des besoins essentiels de l'individu. Il a même été identifié comme tel durant la période de confinement. Il peut contribuer au maintien en bonne santé, au bien-être physique, psychologique et social, à l'éducation et au partage.

Dans l'attente d'une amélioration rapide de la situation sanitaire et de pouvoir redonner au football sa réelle dimension, notre école de football s'engage à répondre de la meilleure façon aux attentes de nos licenciés et vous remercie de votre confiance et votre soutien.

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux.

Les éducateurs de l'école de foot

BONIN Régis - COIFFE François – COLAS Pascal – CREVON Fréderic – FAUGER Jos - FOUQUERAY Mathieu – FOUQUERAY Philippe – GOUFFIER Alain – GUYON Olivier - LEGLATIN Kévin – METIVIER Fabien – NAIL Léo Nathan – ROCHETEAU Mathieu – ROUSSEAU Thierry – VIVET Jacky.

Le mercredi 23 décembre – Remise des jouets au Secours Populaire offerts par les enfants de l'Ecole de Football Moncéenne.

Olivier GUYON
Responsable École de Football

Remise d'un masque à chaque licencié et bénévole - Offert par l'E.S.M

Club Moncé Tennis de Table

La saison 2020-2021 ne sera vraiment pas une saison ordinaire, plombée par cette crise sanitaire.

Nous avons pu reprendre presque normalement le tennis de table mi-août mais le confinement nous a une nouvelle fois contraint à stopper nos activités sportives.

Pourtant cette saison débutait bien sur le plan sportif. Après les 3 premières journées de championnat le CMTT a hissé 2 de ses 4 équipes seniors en tête de leur poule.

En D3, l'équipe 1 est 1ère ainsi que l'équipe 3 en D4, ces 2 équipes sont pour l'instant invaincues en championnat. L'équipe 2 est 2ème en D4 avec 1 défaite et l'équipe 4 est distancée au classement. Le championnat senior doit reprendre en début d'année, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Le championnat jeune débutera également en début d'année 2021, toutes les journées de championnat seront jouées.

En individuel, le Club de Moncé Tennis de Table a également eu de très bons résultats. En catégorie benjamin, nous avions 2 joueurs au niveau régional.

Elann Patard et Nael Moquet ont très bien représenté le club et même le département puisqu'il n'y avait que 3 sarthois qualifiés sur 24 joueurs. Nael se maintient à ce niveau mais Elann n'a malheureusement pu se maintenir, il faut dire que le niveau était relevé. Merci à notre coach, Axel, qui était présent à Saint-Macaire-en-Mauges, près de Cholet, pour donner des conseils précieux à nos joueurs. En individuel, nous avons également 3 joueurs en départemental, il s'agit de Raphaël Journot, Joao Leguillon et Nolan Galpin qui se sont bien défendus.

A noter le bon début de saison de Gaël Patard qui est le seul joueur de Moncé à être invaincu en championnat et qui gagne 67 points à son classement. Lenny Rouillard et Amaël You (nouvelle recrue de la saison) ont également brillé et gagne une cinquantaine de points chacun.

Malgré la crise sanitaire, je tenais à remercier nos différents partenaires qui nous font confiance.

Pour les maillots du club, les entreprises :
Bâtir Bourgine Construction,
JV Diagnostics et CREALABO

Pour le sac de sport : Rémy Mercier Tabac, Presse, Loto à Moncé-en-Belin

Les Membres du bureau du Club Moncé Tennis de Table vous souhaitent une bonne année 2021

David MOQUET - le président

Karaté Moncé-en-Belin

Les karatékas petits et grands ont repris le chemin du dojo de la Massonnière avec enthousiasme et en nombre en septembre. Un grand remerciement aux élus d'avoir mis en œuvre des dispositifs logistiques et sanitaires permettant la reprise de l'activité dans ce contexte particulier que nous vivons.

Malheureusement, comme tout le monde, la deuxième vague a mis en suspens les entraînements en présentiel dès le 29 octobre. Le club a fait tout ce qu'il pouvait pendant cette trêve pour partager des vidéos afin de garder le lien avec les adhérents et de fournir quelques exercices pédagogiques, à faire seul à la maison ou avec les parents pour les plus jeunes.

La reprise récente de janvier a permis aux mineurs de reprendre le chemin du dojo mais les adultes, qui représentent un bon nombre au sein du club, ne peuvent toujours pas s'entraîner, et cette situation nous incommode gravement.

Dans ce contexte de crise sanitaire, la privation de pouvoir faire du sport, ou plus précisément une activité sportive choisie et spécifique, de garder un lien social et de se défouler est un manque crucial... Le dojo est un lieu d'échange et de partage et le karaté est un vecteur de ce lien social, indispensable à tous en plus d'être une activité essentielle à la bonne santé.

Nous espérons retrouver rapidement une situation normale afin de tous se retrouver ensemble, petits et grands, dans une pratique ou les adultes et les enfants s'entraînent ensemble avec sérieux, convivialité, joie et partages...

Il est encore possible de s'inscrire et de faire une séance d'essai gratuite.

Mickaël MARAIS – Karaté Moncé-en-Belin

Les créneaux au club en fonction des catégories d'âge sont les suivants :

Lundi
17h15-18h : baby karaté (4-6 ans)
18h15-19h : baby confirmé
19h15-20h30 : ados / adultes

Mercredi
9h30-10h : baby karaté (3 ans)
10h-10h45 : baby karaté (4-6 ans)
11h-11h45 : baby confirmé
14h-15h15 : 7-12 ans

Vendredi
17h15-18h : baby karaté (4-6ans)

Samedi
10h-10h45 : enfants 6-9 ans
10h45-12h : karaté ados/adultes

Contact : 06 82 19 19 14
Mail : karate.monceenbelin@gmail.com
Site internet :
https://karatemonceenbelin.wordpress.com/
Facebook : Karaté Moncé en Belin

Cercle d'Escrime de Moncé

Cercle d'Escrime de Moncé
Salle de la Massonnière
02 43 28 90 58

Reprise au Cercle d'Escrime de Moncé
4 janvier 2021
Salle de la Massonnière

CHANGE DE MASQUE !
L'escrime, un sport qui permet de garder la santé tout en la protégeant.

Venez tous nous retrouver le lundi 4 Janvier 2021 de 18h30 à 19h30 pour les jeunes (-13 ans)

Et de 19h30 à 21h30 pour les adultes (+14 ans).

À la SALLE DE LA MASSONNIERE

POUR UN ESSAI GRATUIT

BONNE ANNEE 2021
ET SURTOUT BONNE SANTE

Brigitte DAVY – la secrétaire

Moncé Billard Club

Le club de billard continue sa progression tranquillement au vu des circonstances actuelles.

Nous allons atteindre les 10 adhérents en janvier 2021. Nous avons vu l'arrivée de deux adhérents pour le billard pool (un adolescent et son père). Pour le billard français, un adolescent a commencé à s'amuser en septembre et va nous rejoindre dès janvier. L'apprentissage pour eux va commencer dès la reprise de l'activité.

Nous proposons des horaires pour pouvoir jouer avec certains adhérents qui sont volontaires pour occuper les tables :

mardi et jeudi de 16h00-18h00
jeudi soir de 20h00-22h00.

Nous allons commencer un tournoi interne avec plusieurs modes de jeu (libre, bande, trois bandes).

Le billard est accessible à tous à partir d'environ 12 ans et sans limite d'âge.

Concentration, calme, réflexion, calcul, habileté sont les maîtres mots pour ce sport.

L'adhésion est de 50 euros par année civile et 30 euros de caution pour la clef.

Les horaires sont de 8h00 à 22h00 et 7 jours /7.

Hervé GASNIER - le président

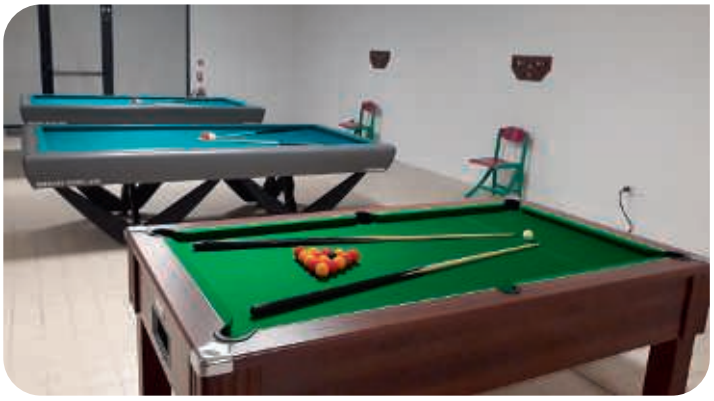

Pour tous renseignements,
merci de nous contacter par mail :
billard.moncebelinois@gmail.com

Association de protection de l'environnement
Membre de Sarthe Nature Environnement

Grain de Sable et Pomme de Pin

Décembre, c'est le retour du froid, des jours courts, le temps pour marcher dans la nature et la regarder s'endormir, l'envie de se retrouver au chaud, entouré des siens, le temps pour vivre l'instant présent.

Ce dernier mois est aussi, pour nous, association, le temps de faire le bilan de cette année très spéciale.

Si nous avons pu rester vigilants à tout ce qui pouvait avoir une incidence néfaste sur l'environnement du secteur, derrière nos ordinateurs, en lisant la presse, au téléphone, ou sur le terrain quand c'était possible..., nous nous sommes souvent sentis empêchés d'agir par les contraintes sanitaires liées à la crise du Covid 19.

Après un très beau festival en janvier, seules quelques actions de plein air ont pu avoir lieu hors périodes de confinement (en septembre et octobre). Les actions prévues en novembre et décembre ont été annulées et notre assemblée générale reportée.

C'est aussi avec beaucoup de regrets que nous avons dû renoncer à l'organisation du 8ème Festival Nature et Environnement, les 22, 23 et 24 janvier 2021 que nous reportons à 2022, les 21, 22 et 23 janvier.

Seule la projection du vendredi soir 22 janvier 2021 « Le temps des arbres », 18h au Val'Rhonne à Moncé, sera maintenue dans la mesure du possible et dans le respect des conditions du moment.

Pour ne pas rester sur une note pessimiste parlons de ce qui a bien fonctionné :

La création d'une butte de permaculture dite en « trou de serrure » chez un couple d'adhérents le samedi 17 octobre à Saint-Ouen-en-Belin

La matinée fut consacrée à la visite des lieux où nous avons croisé des buttes déjà en place, mais pas que. En effet, la maîtresse des lieux nous a fait partager sa philosophie de la permaculture, cet art de vivre en harmonie avec la nature tout en tirant sa subsistance.

Après la pause déjeuner nous avons mis la théorie en pratique en réalisant une butte autofertile dite « en trou de serrure ». De forme ronde, le centre est occupé par un compost que l'on alimente en déchets végétaux, délimité par des rondins non jointifs pour que la petite faune du compost puisse circuler. Une ouverture orientée nord (serrure) permet d'accéder au centre. La forme étant délimitée au sol, nous avons commencé par construire un mur de pierres sèches en périphérie, légèrement maçonné pour le stabiliser avec un mélange paille/terre grasse (torchis). Puis, nous avons mis au fond du bois mort (rondins, branches). Nous avons superposé des feuilles et du bois broyé (issu d'une taille fraîche), du compost bien mûr, de la terre, de la cendre, divers déchets végétaux et de la tonte de pelouse. L'intérêt du mur en pierre est de pouvoir stocker la chaleur le jour et la restituer la nuit, mais on pourrait aussi le réaliser en bois.

Tout ceci s'est trouvé fait en 3 heures par 15 personnes motivées, dans une grande bonne humeur, à la grande satisfaction de notre hôtesse.

Huit jours plus tard la butte était déjà plantée de salades, mâches, bettes...

Une belle coopération qui a enthousiasmé tous les participants.

Nous souhaitons qu'en 2021 nous pourrons enfin tourner le dos à la crise sanitaire et réaliser le programme que nous avons prévu.

Chantal BLOSSIER - la présidente

Contacts :
Email : contact@gspp.asso.st
Site internet : http://gspp.asso.st
Facebook : Grain de Sable et Pomme de Pin

Comité de Jumelage MONCÉ - WELTON

En 2020, et comme chaque année paire, le Comité de Jumelage aurait dû avoir 2 évènements majeurs : le loto des familles (04 avril) et le voyage en Angleterre (du 21 au 25 août).

A la place, et comme tout le monde, nous avons découvert les confinements, les attestations de déplacement et les déconfinements.

Nous n'en gardons pas moins la volonté de perdurer ! Et nos projets sont là.

Certes, le Loto 2020 n'a pas eu lieu. Mais pour remercier les commerçants et nos sponsors, nous avons organisé une tombola. Le tirage au sort a eu lieu le samedi 12 décembre. Dix heureux participants ont ainsi eu la joie de recevoir un appel de la Présidente. Tous étaient ravis de leur gain. Quels beaux cadeaux de Noël ! Divers lots étaient à gagner : des bons d'achat des commerçants du Belinois, mais aussi 1 télé, 1 tablette et 1 mini-frigo. Ils ont tous été remis dans le plus strict respect des gestes barrières.

2021 prenant le même chemin sanitaire que 2020, le Loto (initialement prévu le 13 mars) ne pourra pas avoir lieu. Le virus étant toujours présent et les conditions sanitaires strictes, il nous est impossible de nous réunir aussi nombreux que d'habitude.

Cependant, nous organiserons à nouveau une tombola en fin d'année. Les tickets seront disponibles auprès des membres de l'association tout au long du mois de novembre 2021.

Nous espérons retrouver nos amis Anglais dès que les conditions sanitaires nous le permettront. Nous en saurons davantage en mars.

Enfin, l'Association des 24h Foot a également invité nos amis Anglais, ainsi que les clubs de foot anglais, à venir participer (10/11 juillet 2021). Le lien fraternel qui nous unit depuis tant d'années ne doit pas céder à cause de divergences politiques.

Nous vous souhaitons une belle année 2021. Prenez soin de vous !

Renseignements auprès de la présidente : Léa Valdenaire, 06 36 66 90 69

Léa VALDENAIRE - la présidente

Générations Mouvement

Tous les ans, les adhérents de Générations Mouvement Club de Moncé-en-Belin se retrouvent en décembre au Centre Socioculturel du Val'Rhonne, pour assister à un spectacle et partager ensuite la traditionnelle bûche de Noël. Ils se retrouvent à nouveau début janvier pour l'Assemblée Générale et la dégustation de la galette afin de fêter la nouvelle année. Cela n'a pas pu être le cas cette année. Ces deux après-midis festifs qui devaient se dérouler le 8 décembre et le 5 janvier, ont été annulés pour cause de crise sanitaire.

En 2020, toutes les animations et les sorties prévues depuis le mois de mars, ont été annulées également. En ce qui concerne l'assemblée générale, elle est reportée à une date ultérieure qui reste à définir suivant l'évolution de la crise sanitaire.

Pour l'instant, nous ne sommes pas en mesure de dire quelles seront les activités qui pourront se faire en ce début d'année, je pense notamment au concours de belote de février ainsi qu'au thé dansant de mars ; pour ces deux manifestations, c'est vraiment l'inconnu. Par contre en ce qui concerne le théâtre de la Comédie Belinoise, qui devait se produire le dimanche 31 janvier, il n'aura pas lieu cette année, la troupe ne pouvant répéter, a décidé de reporter leur spectacle au dernier dimanche de janvier 2022.

En ce qui concerne la cotisation 2021, du fait que personne n'a rien pu faire en 2020, et que cela va être certainement encore compliqué pour le début de l'année, le conseil d'administration du club a décidé d'offrir **gratuitement la carte 2021 à tous les adhérents qui étaient inscrits en 2020**. Ceci est tout à fait exceptionnel compte tenu de la situation sanitaire. Par contre, pour les nouveaux adhérents, le montant sera de 14€ comme d'habitude.

Maintenant, le souhait du club est de pouvoir reprendre ses activités au plus vite, en toute sérénité lorsque la situation sanitaire le permettra. En attendant, tout le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021 et surtout une bonne santé. Prenez soin de vous.

Monique GALPIN — la présidente

Le Jardinier Sarthois

La situation particulière que nous vivons en ce moment fait que nous sommes dans l'incertitude totale pour organiser quelque chose. Nous avons été contraints d'annuler les travaux avec les écoles, le concours de boules, et dernièrement le loto. Au moment où nous écrivons ces quelques lignes, nous ne savons pas comment nous allons pouvoir distribuer les collections de graines ; mais ce qui reste sûr, pour nous, c'est que nous mettrons tout en œuvre pour le faire, tout en respectant les conditions sanitaires en vigueur : sens de circulation, distanciation, gel hydroalcoolique.

Quant à vous chers amis, il vous faudra vous munir obligatoirement d'un masque !

Malheureusement, cette année nous ne ferons pas notre galette, ni le pot de l'amitié. Par contre il y aura une récompense pour tous les adhérents qui se déplaceront à la distribution, même si, aujourd'hui, nous n'avons pas encore décidé quoi !!

Je vous demande d'être attentifs aux journaux locaux pour les informations de dernières minutes.

En ce qui concerne les graines, nous avons changé de grainetier, donc les contenants sont différents ainsi que le prix de la collection qui est passée de 19€50 à 19 €. Il y a tellement de choses qui augmentent que nous nous permettons de préciser cet état de fait.

Sans préjuger de l'évolution de la situation sanitaire, nous organiserons notre distribution le **samedi 6 février 2021 de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30** dans le hall du centre socioculturel si rien ne l'empêche. Préparez donc un chèque de 19€.

Avant de terminer nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de santé et une bonne année 2021, qui ne pourra pas être plus mauvaise que 2020 : fin d'hiver pourri, printemps trop sec, été trop chaud jusqu'à 39° - 40°, comment voulez-vous que nos légumes n'attrapent pas le virus ?

En attendant chers amis, protégez-les, et faites bien attention à vous en attendant des jours meilleurs.

Je finirai par les mots d'un certain ministre : la meilleure façon de ne pas avoir le virus c'est de ne pas tomber malade !!! C'est surement ce que l'on apprend à l'ENA !!

Bon courage, bonne année, bonne santé.

Michel ROBIN — le président

Le Val'Rhonne

Pour ce bulletin, l'équipe du Val'Rhonne propose ce petit divertissement avec des mots fléchés et mots mêlés.

Toute l'équipe vous souhaite tout ce que vous trouverez dans ces jeux...

Au plaisir de vous revoir très vite au Val'Rhonne !

Retrouvez les réponses sur la page d'accueil du site internet du Val'Rhonne www.valrhonne.org.

L'équipe du Val'Rhonne

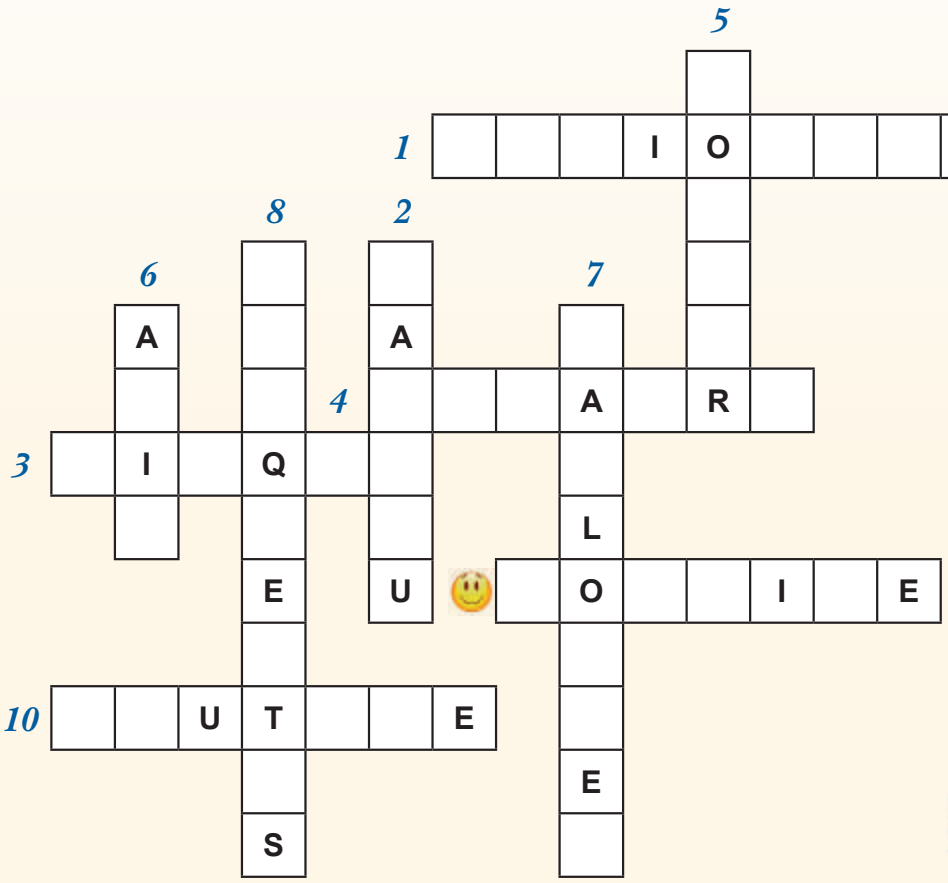

1 - Ce n'est pas un vilain défaut.
2 - Des œufs, du sucre, de la farine...
3 - Il ne faut pas le faire à la maison.
4 - Avec des décors et des costumes.
5 - Ne pas rester enfermé-ée.
6 - On leur confie nos secrets.
7 - Des citrouilles et des bonbons.
8 - Pour danser aussi bien que les Irlandais.
9 -
10 - A la main ou à la machine.

Retrouvez les mots cachés dans l'étoile :

JOIE
RIRE
APERO
BRAVO
DANSER
NATURE
CIRQUE
CONCERT
LOISIRS
MUSIQUE
SOURIRE
COMPAGNIE
SPECTACLE
SOLIDARITE
ENVIRONNEMENT

Pollution, civisme et sécurité

Deux pollutions du Rhonne en 2 semaines

Vendredi 4 décembre 2020 au soir : une forte odeur émanait du ruisseau du Rhonne près de la boulangerie et de l'église Saint-Étienne, et semblait provenir du réseau d'évacuation des eaux pluviales. Un premier contact avec la police de l'eau et une recherche en ouvrant les regards ont été effectués avant la transmission de cette information, samedi matin, à la gendarmerie.

Lundi 7 décembre : l'odeur était encore très présente, et après un nouvel examen des lieux montrant la persistance d'un écoulement polluant, la Mairie a donc pris la décision d'appeler la police de l'eau, ainsi que les sapeurs-pompiers qui ont installé un barrage anti-pollution pour contenir les traces d'hydrocarbure.

Un dépôt de plainte est effectué à la gendarmerie et le Procureur de la République est également saisi dans le cadre d'une procédure pénale.

A priori, la pollution ne semble n'avoir pas détruit la faune aquatique cette fois-ci, mais pour rappel, une pollution, il y a approximativement un an avait tué environ 80 kg de poissons.

Vendredi 18 décembre : un nouvel épisode de pollution réapparaît avec intervention de la gendarmerie et visite de la police de l'eau le samedi matin.

Les photos ci-dessous montrent l'étendue des dégâts, le risque pour les poissons et la détérioration de l'environnement. L'enquête est actuellement en cours afin de déterminer les causes et l'origine de cette pollution.

Cette situation doit cesser très rapidement. Ces actes de malveillance ne doivent pas se renouveler dans notre commune où le bien vivre devrait être notre credo.

Jean Louis BELLANGER
délégué SMSEAU des ruisseaux de la commune

Sécurité et civisme aux abords des écoles

Depuis l'absence de notre policière municipale, nous avons pu constater un manque de civisme important aux abords des écoles. Chaque jour un rappel est fait auprès des parents qui ne respectent pas le code de la route, ou tout simplement manquent de civisme.

Nous avons dû faire appel à la gendarmerie afin d'effectuer des rondes.

Nous vous rappelons donc qu'il est interdit de faire du « dépose minute » sur les voies de circulation ; que les piétons doivent emprunter les passages piétons ; qu'il est interdit d'emprunter la voie de bus … Encore aujourd'hui la gendarmerie passe effectuer quelques contrôles.

Afin que tout se passe dans de meilleures conditions, il est souhaitable que chacun fasse un effort pour le bien de tous. Merci à toutes et à tous.

Mélanie CHAILLEUX, adjointe à l'éducation jeunesse

Circulation dans la commune et respect des vitesses

Des habitants signalent des vitesses excessives dans les lotissements sans respect des panneaux de signalisation, des cédez le passage, des priorités à droite.

Une limitation de vitesse permet, en agglomération, de ralentir sa vitesse mais aussi de prêter attention aux autres : piétons, cyclistes, enfants, personnes à mobilité réduite… pour éviter que des drames se produisent.

Le civisme désigne le comportement d'un citoyen respectueux des règles dans une collectivité, qu'il en soit ainsi dans le cadre de la mobilité.

Jean Marc CHAVEROUX — adjoint aux services généraux

Infos pratiques

Plan grand froid

Les personnes âgées de plus de 65 ans, vulnérables, fragiles ou isolées ainsi que les personnes en situation de handicap sont invitées à s'inscrire en Mairie sur le fichier « Plan d'alerte et d'urgence canicule et grand froid » de la commune.
Cette démarche reste volontaire et l'inscription sur le registre nominatif doit être effectuée par la personne elle-même ou par un proche.

Nuisance avec les animaux

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Animaux errants

La société CANIROUTE est chargée de les neutraliser et de les ramasser. Ce service n'est pas gratuit et est facturé 110 € au(x) propriétaire(s). Nous vous demandons donc d'être vigilant pour la sécurité et le bien de tous, car en cas d'accident provoqué par ces animaux errants, la responsabilité civile et pénale incombe au(x) propriétaire(s).

Relations de bon voisinage

Faites un geste pour la planète et vos voisins en respectant la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 qui rappelle le principe d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts et ménagers. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, nous vous demandons donc de respecter l'arrêté préfectoral relatif à la lutte des bruits de voisinages et d'éviter de générer des nuisances sonores le dimanche.

Masques jetables

Depuis plusieurs semaines, le port du masque est devenu une règle dans certaines rues, dans les magasins, dans les services publics. Dans le cadre de leur traitement, **ils ne peuvent être déposés que dans les sacs noirs**, en aucun cas dans les sacs jaunes destinés à la collecte sélective.

Collecte sélective (sacs jaunes)

Elle concerne le papier, le carton, les journaux, les magazines, les bouteilles plastiques, les barquettes, les films alimentaires, les pots de yaourt, les briques alimentaires et les boîtes de conserve.
Soyez vigilants car **le taux de rejet est de 21 %**.
Plus d'informations sur www.cc-berce-belinois.fr/collectes ou au 02.43.47.02.20

Collecte des déchets (sacs noirs)

Pour que notre commune soit propre et accueillante, le civisme de tous est nécessaire. Le ramassage des sacs poubelles s'effectuant le mercredi, il est demandé à chacun de ne les déposer qu'au plus tôt la veille au soir. Si vous avez raté l'heure de passage de la collecte, nous vous demandons de rentrer vos sacs poubelles pour qu'ils ne restent pas toute la semaine à attendre le prochain passage par respect de tous.
Merci pour les piétons, les personnes à mobilité réduite, le passage des poussettes et landaus.

Parole à l'opposition

Chers Moncéennes et Moncéens

Et si Moncé, ce… n'était qu'eux… !!!

Dans ce contexte actuel du Covid, cette pandémie ne peut pas à elle seule masquer les manques de nos élus. Le rôle que Madame Le Maire et ses adjoints donnent aux conseillers de l'opposition est inadmissible dans une démocratie, peu respectueux de nos électeurs et de notre commune. Nous sommes **oubliés, muselés, étonnés et peu informés** des dossiers ou des sujets en cours du fait d'un retard dans la transmission de l'information.

OUBLIES : les commissions communales doivent être constituées de membres des 2 listes. Or nous apprenons en pleine séance de conseil municipal qu'une commission s'est constituée exclusivement de conseillers majoritaires pour étudier un projet sur l'Eco-pâturage. Ce sujet déjà évoqué par l'ancien maire Didier Péan, aurait mérité d'être travaillé avec des membres de notre équipe.

MUSELES : lors de la rédaction du règlement intérieur au fonctionnement du conseil municipal…

Article 5 : On nous demande d'adresser à madame le maire « nos questions orales » 2 jours avant le conseil municipal par écrit. Nous avons bien sûr refusé cette proposition afin de conserver la spontanéité des échanges.

Mais l'article 6 : Précise que chaque membre du conseil peut adresser à madame Le Maire des questions écrites…Des questions orales posées par écrit ne deviennent- elles pas des questions écrites ???

ÉTONNES : des projets proposés par l'ancien maire, rejetés ou abandonnés par ces mêmes élus, réapparaissent désormais. Comme l'Eco-pâturage, le projet un arbre-une naissance, ou le parrainage d'arbres, le conseil municipal jeune, la mise en place d'ombrière, les véhicules électriques, la charte de proximité pour la cantine scolaire, etc.

D'autres projets proposés et initiés par l'équipe précédente sont repris comme l'aménagement du rond-point rue Jean-Fouassier, la réalisation d'une tranche supplémentaire de liaison douce…

Pour mémoire, nous vous rappelons que les aménagements des liaisons douces, l'installation de la signalétique, des jeux et l'aménagement des commerces boulevard des Avocats, l'aménagement des trottoirs au Petit Gandelin… sont des projets initiés et validés par l'ancien conseil.

Nous sommes surpris de voir la priorité de ce nouveau conseil, dont le seul nouveau projet de l'équipe actuelle consisterait à l'acquisition d'un pigeonnier (10 000 euros) ainsi que 2 000 euros de charges annuelles pour son entretien… pour gérer de 15 à 30 pigeons ???

Nous resterons attentifs aux orientations et défendrons avec détermination vos intérêts. Car nous sommes dans l'attente de quelques commissions afin de connaître les projets notamment dans les bâtiments.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, malgré ce contexte particulier, toute l'équipe de « L'Art de Vivre Ensemble » vous adresse leurs meilleurs Vœux de Bonheur et de Santé pour vous et vos proches.

Mouna BEN DRISS, David CAZIMAJOU, Dominique LAURENÇON, Didier PEAN, Thomas TESSIER.

Bibliothèque

Toute l'équipe vous souhaite ses meilleurs vœux et sera heureuse de vous accueillir du mardi au samedi midi.

Des romans, des albums, des documentaires… le plein de nouveautés pour vous régaler.

Retrouvez régulièrement les coups de cœur de l'équipe

Être adhérent à la bibliothèque, c'est également pouvoir profiter gratuitement d'une inscription à la plateforme numérique Mediabox qui vous offre des ressources complémentaires.

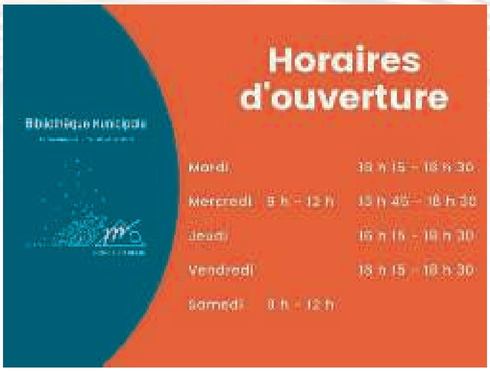

Pour suivre toute l'actualité de votre bibliothèque :

- le site de la bibliothèque : http://bm.monce.opac3d.fr/
- le site de la mairie : http://www.monce-en-belin.com/fr
- L'appli mobile IntraMuros
- Facebook : @bibliomonce
- Instagram : bibliomonce
- Pour recevoir la lettre d'informations de la bibliothèque, scannez le QR Code :

Coup de projecteur sur...

Retrouvez toutes ces informations et les liens sur **Intramuros** et **@Monceenbelineco**

(Horaires sous réserve de modifications notamment en raison des mesures sanitaires en vigueur)

	Etablissement	Adresse	Contacts	Mail/ Site	Horaires et informations
	BOUCHERIE - CHARCUTERIE «Les cochons du vigneau»	44, bd des Avocats	**Tél : 02 43 24 04 67**	**Mail :** Lescochonsduvigneau@orange.fr @lafermeduvigneau	**Mercredi-Vendredi : 9h-13h et 14h30-19h** **Samedi : 9h-12h30** Critères qualités (sans antibiotiques, élevés en plein air, nourris aux céréales, respect des conditions animales, pas d'élevage intensif, race à viande pour le bovin) 100% de la charcuterie transformée à la Ferme du Vigneau.
	BOULANGERIE GLINCHE	67, rue Jean Fouassier	**Tél : 02 43 42 01 16**		**Mardi au vendredi :** **7h-13h30 et 15h30-19h45** **Samedi-Dimanche :** **7h-19h45 en continu**
	PÂTISSIER L'atelier de Sharon	02, rue du Stade	**Tél : 06 70 08 78 01**	**Mail :** latelierdesharon@yahoo.com **Site :** www.l-atelier-de-sharon.webnode.com @latelierdesharon latelierdesharon	Pâtisserie sur commande en individuel ou à partager, pour vos événements ou par simple gourmandise. Nos pâtisseries sont fabriquées à partir de produits locaux favorisant les circuits courts
	COCCINELLE EXPRESS	La Massonnière	**Tél : 02 43 24 76 54**	**Mail :** moncedis@gmail.com facebook.com/pages/category/Product-Service/Coccinelle-Express-Monc%C3%A9-en-Belin-105361077622072/	**Lundi au Samedi : 8h-13h et 15h30-19h30** **Dimanche : 8h30-12h30** Journaux locaux Produits régionaux Produits BIO Point retrait argent (Crédit Mutuel)
	MARCHÉ de la BELLE ETOILE	11ter, bd Sirius	**Tél : 06 25 23 52 82**	@lesserresdelabelleetoile	**Vendredi : 15h-19h** **Samedi : 9h-12h** **Commande possible** pour retrait les jours d'ouverture
	FOOD TRUCK Marley's Burger	Bd des Avocats	**Tél : 06 74 62 33 21**	@marley.burger.le.mans	**Vendredi : 19h-21h** « Marley's Burger » vous attend tous les vendredis soir sur le Bd des Avocats près de l'agence immobilière « Côtés Demeures »
	PIZZERIA AMBULANTE Pat' Pizza	Bd des Avocats	**Tél : 06 85 66 11 57**	**Site :** www.patpizza.fr	**Jeudi : 18h30-21h** « Pat'Pizza » vous attend tous les jeudis soir sur le Bd des Avocats près de l'agence immobilière « Côtés Demeures ».
	POISSONNIER Neptune Marée	La Massonnière (près Coccinelle)	**Tél : 06 73 85 03 19**		**Jeudi : 9h-12h30** « Neptune Marée » vous attend tous les jeudis matin à la Massonnière près de « Coccinelle Express ».
	FERME AQUACOLE - AQUAPONIQUE - MARAICHAGE	17bis, chemin des Friches	**Tél : 06 22 13 62 12**	**Mail :** lapommeraie.aquaculture@neuf.fr	**Vente directe disponible** Aromatique – jeunes pousses et fleurs comestibles – poissons... Label qualité et proximité du pays du Mans
	AGENCE IMMOBILIERE Côtés Demeures	La Massonnière	**Tél : 02 43 24 45 03**	**Mail :** dumoulin.me@gmail.com	**A votre disposition du lundi au samedi** Agent Immobilier depuis 25 ans. Estimation et mise en vente gratuite. Conseil et vente en Immobilier Spécialiste Sud Sarthe et Belinois

La vie économique

Coup de projecteur sur...

Retrouvez toutes ces informations et les liens sur **Intramuros** et **@Monceenbelineco**

(Horaires sous réserve de modifications notamment en raison des mesures sanitaires en vigueur)

	Etablissement	Adresse	Contacts	Mail/ Site	Horaires et informations
	AUTO-ÉCOLE ROUSSEAU	07, galerie de la Massonnière	**Tél : 02 43 43 00 88** **06 06 91 96 85**	**Mail :** autoecolerousseau@orange.fr **Site :** https://auto-ecole.codesrousseau.fr/annuaire-auto-ecoles/monce-en-belin/auto-ecole-rousseau/650/	**Mardi et Vendredi : 18h-20h** **Samedi : 10h-12h** **(Ou sur rendez-vous)** Christian et son équipe seront heureux de vous former à la conduite d'un véhicule terrestre. L'établissement mettra tout en œuvre pour votre réussite dans un bref délai
	COIFFURE Art et Style	49, bd des Avocats	**Tél : 02 43 42 46 54**	facebook.com/vanessa.clement.142 **Site :** http://www.art-et-style-monce.fr	**Mardi au Vendredi : 9h15-12h et 14h-19h** **Samedi : 9h-16h** Vanessa vous accueille dans un cadre convivial et chaleureux. Envie de changer de tête, besoin de conseils d'une visagiste ? Faites moi confiance, je saurai vous guider, tout en étant à l'écoute de vos envies."
	COIFFURE Instinc'Tif	06, galerie de la Massonnière	**Tél : 02 43 39 30 79**	facebook.com/pages/category/Hair-Salon/Instinctif-Coiffure-119756026081736	**Mardi, mercredi et jeudi : 9h-12h et 14h-19h** **Vendredi : 9h-19h** **Samedi : 8h30h-17h** Profitez de nos conseils dans un cadre cosy et chaleureux. Coiffure Femmes, Hommes et enfants. Prestations : Colorations, décolorations, mèches, balayages et coiffures dont chignons.
	COIFFURE Moncé Coiffure	12, place de l'Église	**Tél : 02 43 21 66 39**		**Mardi au Vendredi : 9h-12h et 14h-19h** **Samedi : 9h-16h** Salon mixte climatisé
	DIAGNOSTICS IMMOBILIERS JV DIAGNOSTICS	01, galerie de la Massonnière	**Tél : 02 43 39 47 96**	**Mail :** jv.diagnostics@orange.fr **Site :** https://jvdiagnostics.fr/	Diagnostics règlementaires destinés à la vente ou la location d'un bien immobilier. Diagnostics réglementaires pour l'obtention d'un prêt à taux zéro et d'aides pour des travaux d'amélioration énergétique
	GARAGE Laurent HALOPÉ	La Massonnière	**Tél : 02 43 42 41 99**	**Mail :** garage.halope@orange.fr	**Lundi au Vendredi :** **8h30-12h et 14h-19h** Mécanique générale Réparation toutes marques
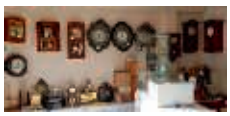	**HORLOGER T. ALISSE**	33, rue Jean Fouassier	**Tél : 02 43 42 92 02**		Installé depuis 25 ans à Moncé, l'atelier d'horlogerie vous accueille pour toutes réparations de pendules, montres et changement de piles.
	INSTITUT de BEAUTÉ Beauté Nature	08, galerie de la Massonnière	**Tél : 02 43 87 73 04**		**Lundi : 9h-16h sur RDV** **Mardi, jeudi et vendredi : 9h-19h** **Samedi : 9h-15h** **(Sur RDV le midi et après 18h)** Cosmétiques naturels, bio, français : Phyt's, Vitacology, Enatae, Noham, Couleur caramel. Soins du visage, massages : Abhyangha, Californien, Hot Stone, Bougie, Coquillages chauds... Gommages corps, soin dos, épilations, maquillage, onglerie.
	PHARMACIE GRANET-HUNAULT	04, galerie de la Massonnière	**Tél : 02 43 42 84 22** **Fax : 02 43 39 22 59**	**Mail :** pharmaciegranethunault@officecure.com facebook.com/pharmaciegranethunault	**Lundi au Vendredi :** **9h-12h15 et 14h30-19h30** **Samedi : 9h-12h30** Livraisons à domicile, orthopédie, homéopathie, vente et location de matériel médical, phytothérapie, produits vétérinaires.
	TABAC-PRESSE MERCIER	36, bd des Avocats	**Tél : 02 43 42 01 05**		**Lundi au vendredi :** **6h-12h30 et 15h-19h** **Samedi : 7h30-12h30 et 15h-19h** Bureau de tabac, Presse, FdJ, PMU, Dépôt de pain, BUTAGAZ, Timbres (postes, amendes, fiscaux), Boissons fraîches, Confiseries, e-Cigarettes, e-liquides, NICKEL, Recharges (internet-téléphone), Photocopies, Papeterie.